



Du 29 octobre 2025

**District de Savoie de Football**

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



## UTILISATION TABLETTES & F.M.I.

Depuis ce début de saison, de trop nombreux dysfonctionnements apparaissent. Cela ne permet pas une gestion fluide et efficace de nos compétitions. Cela est dû à des soucis techniques de la nouvelle version, mais aussi à de mauvaises utilisations de l'outil.

Il convient donc que chacun (dirigeants, arbitres, ...) applique scrupuleusement les consignes suivantes :

- Lire et appliquer les consignes données sur le PV par la commission FMI en particulier ne pas attendre le vendredi ou le samedi pour vérifier si tous les intervenants accèdent bien à leur match)
- Valider la FMI en fin de match (arbitres, capitaines) dans un délai de 3 minutes (sur la nouvelle version FMI-WEBAPP)
- Bien vérifier que la transmission du match a été effectuée avant de fermer la tablette le dimanche soir
- Faire une capture d'écran (photo, ...) des équipes validées avant la rencontre. L'envoyer au district en cas de problème technique

Quelques rappels : En cas d'impossibilité d'utiliser la tablette, faire une feuille de match « papier ».

**Le district vérifie les validités des licences lorsqu'il n'y a pas de validation FMI.**

Nous vous rappelons que le district est à votre disposition pour former vos dirigeants si vous le souhaitez.



## SOMMAIRE

Comité Directeur ..... page 2	Commission Futsal ..... pages 21 à 24
Secrétariat ..... page 3	Commission des Coupes ..... pages 25 à 29
Trésorerie ..... page 4	Commission Féminines ..... page 30
Commission FAFA ..... page 5	Commission Critérium Féminin séniors ..... page 31
Commission Délégations ..... page 6	Commission Technique ..... pages 32 à 35
Commission FMI ..... page 7	Commission des Règlements ..... pages 36 à 37
Commission Sportive ..... pages 8 à 11	Commission des Arbitres ..... pages 38 à 42
Commission des Jeunes ..... pages 12 à 20	Commission de Discipline ..... pages 43 à 45
	Annexes : ..... page 46



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



## COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 27 octobre 2025

**Président :** Mr ANSELME

**Présents :**

Mmes. LECHALARD – LEFEVRE - JULLIARD

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN – GALLET– GACHET– HUNSTEDT- DESMARIEUX – SOARES – JANET– SPADA – VALENTINO – CAREGLIO - TOGNET – FONTAINE.

**Excusés :**

Mmes. VINIT – TRILLAT.

Mrs. GUICHARD – CLEMENT – YSARD – SAILE.

### NOTE AUX CLUBS

**GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBÉRY-COGNIN :**

Suite à votre demande, vous serez reçu au district le lundi 3 novembre à 18 h 00.

\*\*\*\*\*

**NOTE AUX CLUBS :**

Le district lance un appel à candidature pour l'organisation de l'AG de fin de saison.

Elle aura lieu le samedi 20 juin après-midi.

Merci aux clubs intéressés de nous le faire savoir par mail.

\*\*\*\*\*

**CARTONS BLANC ET BLEU :**

A la suite des directives de la FFF, le Comité Directeur a décidé à compter de ce début de saison :

- Mise en place du carton blanc (exclusion temporaire) en D1 séniors

- Mise en place des "temps morts" (carton bleu) dans toutes les divisions jeunes (U15, U17, U20) et séniors.

Voir les modalités en annexe.





## SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 27 octobre 2025

### Correspondances Reçues

Courriers reçus du 20 octobre 2025 au 27 octobre 2025

### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

**Commission des Règlements :**

US GRIGNON – US LA RAVOIRE

**Commission d'Appel en matière de Règlement**

ALBERTVILLE FOOT 73

**Commission Sportive:**

Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY (2) - COGNIN SP. - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE – U.S. LA RAVOIRE - Mairie de La BIOLLE - AMLIL Kamal – A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY – André TOGNET – USC AIGUEBELLE - FC DE HAUTE TARENTEISE - FC CHAMBOTTE – AS MONT JOVET BOZEL – MAIRIE D'ENTRELACS – BELLEY FIVE CLUB – ETS LE BOURGET DU LAC – US CLUSES BONNEVILLE FORON 74

**Commission De Discipline :**

**Courrier :**

F.C. DU NIVOLET – FC DE HAUTE TARENTEISE

**Rapport:**

A.S. LA BRIDOIRE – Henri VINCENT - AMLIL Kamal (2) – Alphonse LOMBARD

**Commission Des Arbitres:**

COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - Taylor Félix - GENTRAH chérif - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) – SAGNIER Bastien – AMLIL Kamal – ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN

**Commission des Terrains :**

Mairie de VILLARGONDRAN

**Commission des Délégations :**

U.S. CHARTREUSE GUIERS

**Commission des Coupes :**

US GRAND MONT LA BATHIE - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

**Commission Respect et Lutte Contre la Violence :**

US GRIGNON - Entente Val d'Hyères



## TRÉSORERIE

Mercredi 29 octobre 2025

**Virements :**

➤ USC AIGUEBELLE	850,00 €
➤ ENT F CHAUTAGNE	500.00 €

### IMPORTANT

**Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.**

\*\*\*\*\*

**Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 29 octobre 2025.**

**Ces sommes sont à régler au District avant le 24 novembre 2025.**

**Ce tableau sera adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District**





## COMMISSION FAFA

Lundi 27 octobre 2025

### Information F.A.F.A. Transports – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de dépôt des dossiers : **23 NOVEMBRE 2025, sur l'application.**

[fff\\_fafa\\_cahier-des-charges\\_transport-25-26\\_vdef.pdf](#)

**Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.**

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 8 600 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

La Commission reste à votre disposition.

### Dossier transport – Saison 2025/2026

ES DRUMETTAZ-MOUXY : dossier transport déposé sur l'application.

### Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

**Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2025 :**

[fff\\_fafa\\_cahier-des-charges\\_equipement\\_clubs-collectivites\\_25-26\\_vdef.pdf](#)

**ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.**

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026.

La Commission reste à votre disposition.

### Courriel reçu

Mairie de YENNE : complément dossier demande de subvention éclairage.

En cours d'étude par la Commission Départementale F.A.F.A.



## COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 27 octobre 2025

**Responsable des Désignations :**

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,  
Précédent la rencontre.

**Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.**

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : [n°affiliation@laurafoot.net](mailto:n°affiliation@laurafoot.net)

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

### DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>

**koesio**  
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagne dans  
votre transformation  
numérique

Retrouvez-nous dans notre  
agence de Barberaz

04 79 69 87 60

koesio.com

Impression  
Informatique  
Gestion & données  
Gestion Documentaire  
Sécurité  
Communication



# Foot SAVOIE

PV N° 741 du 29 octobre 2025



## COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 27 octobre 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

### FMI Version WEBAPP : incidents

Un certain nombre d'incidents remontait de la part des clubs en particulier à la fin du match sur les signatures

La dernière version proposée par la FFF, **5.0.9**, semble corriger largement ces problèmes.

Tous les clubs ont reçu un message dans ce sens la semaine dernière

**Passez impérativement à cette dernière version.**

### RECOMMANDATION

Afin de pouvoir rendre une feuille de match papier correcte en cas d'incident, nous invitons les clubs et les arbitres à prendre en photographie les compositions des équipes afin de pouvoir les recopier en fin de match sur une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la FMI

### INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV précédents un ensemble d'informations que je retire des PV maintenant





## COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

### SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

#### Réunion du lundi 27 octobre 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

A partir du 1<sup>er</sup> novembre, application de l'article 26-10 -2.

### COURRIERS CLUBS

**Mme LECHALARD** : lu et noté, reçu rapport sur terrain J.C Rocca PLAGNE TARENTEAISE.

**Mr TOGNET** : lu et noté, reçu mail informant l'impraticabilité du terrain ST PIERRE BELLEVILLE rencontre D1 et D3B.

**U.S.C AIGUEBELLE** : lu et noté, arrêté municipal stade Roger Maillet ST PIERRE BELLEVILLE rencontre D1 et D3B.

**A.S MONT JOVET BOZEL** : lu et noté, arrêté municipal pour rencontre D3B du 25/10/2025 à 20H.

**F.C HAUTE TARENTEAISE 2** : lu et noté, mail reçu le 25/10/2025, match D4B remis du 25/10/2025 à 18H.

**U.S LA RAVOIRE** : lu et noté, mail hors délais pour modification d'horaire journée du 22/10/2025.

**F.C CHAMBOTTE** : lu et noté, arrêté municipal commune Entrelacs et commune de La BIOLLE pour le Week end du 25/10/2025.

**C.A MAURIENNE** : lu et noté, terrain de repli synthétique (Gavarini) pour rencontre D4B DU 25/10/2025.

**COGNIN SP** : lu et noté, mail suite erreur de score rencontre D1 du 19/10/2025.

En attente de la feuille de match pour homologation.

**Mr ACHALHI Mohamed Arbitre officiel** : lu et noté rencontre D1 du 19/10/2025 E.S TARENTEAISE2/ COGNIN SP1 merci de nous faire parvenir un rapport concernant cette rencontre avec notamment, les sanctions administratives avant le 03/11/2025.

**A PORTUGAIS CROIX ROUGE** : lu et noté, erreur de score sur FMI rencontre D3A.

Nécessaire fait avec le secrétariat.

Soyez vigilants lors des signatures d'après - match.

**LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY** : lu et noté, erreur de score sur FMI rencontre D3A.

Nécessaire fait avec le secrétariat.

Soyez vigilants lors des signatures d'après -match.



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

**MR AMLIL Arbitre officiel** : lu et noté, erreur de score sur FMI rencontre D3A, nécessaire fait avec le secrétariat.  
Soyez vigilants lors des signatures d'après - match.

---

## COULEURS MAILLOTS CLUBS

---

Article 24-2-5 règlement du District : comme indiqué dans les PV précédents pour non-envoi de la fiche couleurs maillots incomplète (couleurs de prêt toujours en attente sur l'imprimé)

Info pour le club US LA MOTTE SERVOLEX équipes D2 et DA4

Pour parer à toute éventualité, et notamment à la demande de l'arbitre

Le club recevant doit avoir à sa disposition avant chaque match un jeu de maillots numérotés de 1 à 14 d'une couleur différente de la leur qu'il prêtera au club visiteur.

Les équipes devront être uniformément et décentement vêtues aux couleurs respectives de chaque club (celles déclarées dans l'annuaire du district).

Si une rencontre ne peut se jouer par infraction à ces dispositions, le club fautif aura match perdu par pénalité (1 point).

---

## NOTES AUX CLUBS

---

D5A : ENT. F CHAUTAGNE2 / CHALLES S.F2 du 28/09/2025.

Aucune feuille de match papier n'est parvenue à la commission sportive suite à la défaillance de la FMI sur la rencontre citée-ci-dessus, la commission sportive décide d'appliquer

l'Article 22 - Feuilles de matchs :

Cf. Article 33 Règlements Généraux de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.

Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant.

La non-transmission de la feuille de match dans un délai de vingt jours suivant la rencontre (championnat ou coupe), entraînera un retrait d'un point avec sursis à l'équipe ENT. CHAUTAGNE 2 concernée dans son championnat, puis un point ferme à partir de la deuxième infraction, et ainsi de suite pour chaque match dont la feuille de match ne sera pas envoyée. Dans le cas où le non-envoi de la feuille de match serait à imputer au club visiteur, ce dernier pourra être sanctionné à la place du club recevant.

Fiche navette suivra pour la trésorerie pour non envoie document.

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

En attente FMI ou de feuille de match papier.

D1 : US PONTOISE / AIX FC 2 du 19/10/2025.

D1 : ES TARENTOISE 2/ COGNIN SP1 du 19/10/2025.

D5A : ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY4/CHAM SPORT2 du 19/10/2025.

Aucune feuille de match papier n'est parvenue à la commission sportive suite à la défaillance de la FMI du 19/10/2025 des clubs cités ci-dessous :

Rencontre **US PONTOISE / AIX FC 2**.D1 du 19/10/2025

la commission vous demande d'établir une feuille de match papier avec votre adversaire du jour et appliquera l'article 22 des règlements du district dans les délais prévus.

Rencontre **ES TARENTOISE 2/ COGNINSP1** D1 19/10/2025



# Foot SAVOIE



**PV N° 741 du 29 octobre 2025**

la commission vous demande d'établir une feuille de match papier avec votre adversaire du jour où elle appliquera l'article 22 des règlements du district dans les délais prévus.

Rencontre **ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4/CHAM SPORT 2** D5A du 19/10/2025.

la commission vous demande d'établir une feuille de match papier avec votre adversaire du jour où elle appliquera l'article 22 des règlements du district dans les délais prévus.

F.C PONT D4 A du 20/09/2025, feuille de match papier reçue le 13/10/2025 hors délais.

La commission applique le règlement du district, fiche navette amende trésorerie.

---

## MATCHS COMMISSIONS COMPÉTENTES

---

Réserve Commission Règlement :

Match n° 54677803, D5 B du 26/10/2025 MONTMÉLIAN 3 / US GRIGNON 2.

Appel Réglementaire :

Match n°53975650 D4 A du 27/09/2023 AIX FC 3 / US LA RAVOIRE 2.

Réserve Commission Règlement :

Match n° 53976908, D4 B du 11/10/2025 C.A MAURIENNE2 / ALBERTVILLE FOOT 73.

---

## DEMANDE DE MODIFICATION DE RENCONTRE

---

Matches reportés du programmés au 2/11/2025 (journée match remis).

D4 B. 14H30, FC HAUTE TARENTEISE 2/ ENT DRUMETTAZ MOUXY 3

D1 14H30, J.S CHAMBERIENNE 1 / F.C VILLARGONDRAN1.

D2 14H30, C.A MAURIENNE / F.C NIVOLET 1.

D2 14H30, ENT.F CHAUTAGNE 1/ A.S CUINES LA CHAMBRE 1.

D1 n° 53976655 14H30 U.S.C. AIGUEBELLE/ U.S PONTOISE.

D3 B n° 53996324 12H15 U.S.C AIGUELLE 2/ A.S UGINE 1

D3 B n° 53976784 14H30 A.S MONT JOVET BOZEL 1/ MONTMÉLIAN AF2

D2 n° 53975523 C.A MAURIENNE1/US La RAVOIRE1 reprogrammé le 21/12/2025 14H30 (journée match remis)

---

## DEMANDE DE MODIFICATIONS

---

Match n° 53976784 D3 B du 25/10/2025 20H remis A.S MONT JOVET BOZEL1/ MONTMELIAN 2 reprogrammé le 02/11/2025 14H30 avec accord des deux clubs.

---

## HOMOLOGATION

---

PV N°739 du 15/10/2025

Match n°53975645 F.C PONT / A.S BARBERAZ D4 A du 20/09/2025.

Confirme le résultat du match :

FC PONT : 5 buts 3 pts

AS BARBERAZ : 3 buts 0 pt.



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

## DÉLÉGUÉS DE SECTEURS 2025/2026

Note aux délégués de secteur, veuillez nous faire parvenir un rapport de votre visite et décision pour terrain impraticable sous 48H impérativement.

Vous trouverez par le lien ci-dessous les coordonnées de votre délégué de secteur.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/Delegues-Secteurs-2025-2026-3.pdf>

## FMI – PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉ

**Tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.**

Dans le cas de forfait ou de terrain impraticable vous devez remplir la FMI, pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site. Vous trouverez le lien ci-dessous.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2021/11/PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf>



**Sérigraphie - Flocage - Broderie**

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)



## COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

**U20**

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 27 octobre 2025

### CHAMPIONNAT- Matches

Reprise le 8 novembre 2025

FC-SAINT-BALDOPH / US LA RAVOIRE

CHAMBERY SPORT 73 / FC AIX LES BAINS se jouera à 15H00

ENTS DRUMETTAZ MOUXY / JS-CHAMBERY

### COURRIER REÇU

**Accord de CHAMBERY SPORT 73 / FC AIX LES BAINS MATCH DU 8 novembre 2025 se jouera à 15H00.**





# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

**U17** Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

## Réunion du lundi 27 octobre 2025

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB [avec accord des deux clubs concernés](#)

## **NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT**

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

## **IMPORTANT RAPPEL**

Il est obligatoire de noter le n° du match, catégorie pour chaque courrier sans cela le courrier ne sera pas valide.

## **LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS**

Les matchs U17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI.

Les matchs de l'ENT DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 au stade des Fins.

Les matchs U17 du FC CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE.

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL.

Les matchs du GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY.

## **MODIFICATIONS DU WEEKEND – MATCH REMIS – 1 NOVEMBRE**

N°54154564 : UO ALBERTVILLE - ENT BASSE MAURIENNE se jouera à 15h à ALBERTVILLE.

N°54154563 : CHAMBERY SPORT 73 – FC MERCURY BELLE ETOILE se jouera à 15h à CHAMBÉRY.

 	<p><b>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL</b> <b>SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE</b> UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	 
--	---	--



**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 27 octobre 2025

## COURRIERS DES CLUBS

### U.S. LA RAVOIRE / F.C. MERCURY / LE BOURGET DU LAC

- PLANNING TERRAINS

### F.C. SUD LAC

- Noté votre indisponibilité du stade les 3-4 /05 et 9-10/05.

## MODIFICATION DE RENCONTRES

La commission vous remercie de votre initiative pour la rencontre FEMININES séniors avec le match U15 D.2.A. du 09/11/2025.

ET.S. LE BOURGET DU LAC : Noté votre indisponibilité de (terrain le 07/12/2025).

### D.1.B.

Match N°. 54511998. G.J LA SAVOYARDE 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 1 Se joue à LAISSAUD stade des MARAIS. Le 05/10/2025. AIGUEBELLE À reporter ce match avec accord du G.J. LA SAVOYARDE

En vous précisant ce report au **7 DECEMBRE 2025**. Que vous avez accepté.

### RAPPEL AU CLUB DU F.C. ST. BALDOPH

Match N°. 54663282. F.C. ST. BALDPH 1 / F.C. MERCURY 2. **MANQUE LA FMI AINSI QUE LA FEUILLE DE MATCH.** La commission vous demandais la feuille de match pour lundi 27/10/2025.

Toujours aucune nouvelle la commission demande à ST. BALDOPH et MERCURY le résultat du match pour lundi 3/11/2025. (ST. BALDOPH sera amendé selon la législation en vigueur)

## NOTE AUX CLUBS

La commission vous demande d'être vigilant dans l'utilisation de la F.M.I. Elle ne tolérera plus de manquements des résultats pour le lundi. S'il y a feuille papier celle-ci doit nous parvenir dans la semaine.

## U15 A HUIT

LES PLATEAUX DU WEEK-END 9/11/2025.

- PLATEAU 1 : ENT. BASSE MAURIENNE 2 / ST. PIERRE SPORT 2 / GJ.LA SAVOYARDE 3
- PLATEAU 2 : ENT. VAL D'HYERES 2 / CHALLES S.F. 1 / AIX F.C. 3
- PLATEAU 3 : GJ.US.CHAMBERY COGNIN 2 / GAPS 2 / US ST. REMY DE MAURIENNE 1



**U13** Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 27 octobre 2025

## INFO CLUBS

- Nous entrons dans la deuxième phase de d'automne. Il est impératif que vos coachs, éducateurs, est leur code d'accès pour les FMI.
- Reçu demande de diffusion de tournoi U12/13 de VIC SUR CERE (15) plaquette sur demande.
- Acompte de cette reprise toutes équipes qui sera responsable de la non-utilisation de la FMI sera amender qu'elles se déplace où qu'elles reçoivent, pensez à envoyer vos rapports de FMI et feuille de match au plus tard le lundi avant 18h.
- Seul les D2 A et B ainsi que les D3 A et B ont des journées programmer jusqu'au 06 décembre. Des J+ seront programmer sur inscription pour les équipes des autres poules.

### **BIEN ENTENDU LA JOURNEE 9 DU 25/12/25 N'EST PAS JOUER.**

- La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenterons le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- *Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.*
- *En cas d'égalité, sera prise en compte la confrontation directe.*

## MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

- Modification des rencontres :

### **SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.**

Pour un meilleur suivi des demandes. Avant le lundi 18h précèdent le match.

- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes rapidement.

**L'ensemble de la catégorie U13.  
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.**

## PRIS NOTE DES MODIFICATIONS HORAIRES ET DATES

- E.S. TARENTOISE 1 contre F.C. NIVOLET 1 **D1 Poule A**

**DÉPLACER AU 05/11/25 A 16H.**

## ATTENTES RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS

1<sup>re</sup> JOURNÉE DU 27/09/25

- E.S. TARENTOISE 3 contre U.O. ALBERTVILLE 2 **D3 Poule C**



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

2<sup>ème</sup> JOURNÉE DU 04/10/25

- QUEIGE BEAUFORT contre A.S. HAUTE COMBE SAVOIE 2 **D3 Poule E**

**La commission reste dans l'attente de ses feuilles de match pour ses rencontres.  
Les clubs recevant se verront attribué match perdu, pour toutes feuilles concernant ses journées non reçues par  
le DISTRICT pour le lundi 3 novembre 18H au plus tard.**

## RECU FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS

3<sup>ème</sup> JOURNÉE DU 11/10/25

- A.S. M. JOVEL BOZEL contre U.S.G.M. LA BATHIE **D2 Poule B**
- A.S. M. JOVEL BOZEL 2 contre U.S.G.M. LA BATHIE 2 **D3 Poule B**

## FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

**LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.**

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOTCLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

**LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.**

**Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant  
18h00**

**Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.**





### U11 Fabien FONTAINE

Lundi 27 octobre 2025

- CA YENNE : modification du niveau d'engagement de son équipe – *NOTÉ, vous serez en D2 dès la J3 du 08/11*

**IMPORTANT :** Lors d'un plateau à 8 équipes :

**ATTENTION : à vérifier la rubrique COMMENTAIRES pour la bonne organisation du plateau**

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1<sup>ers</sup> matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**

#### Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J1 du 04 octobre 2025

95 % de retour de feuille de critérium / 95 % de retour de feuille d'effectif

D1

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)

- U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 (feuille de critérium)

D2/D3

- JS CHAMBÉRY (feuille de critérium et d'effectif)

- F.C. VILLARGONDRAN/ ST JULIEN 1 (feuille d'effectif)

**DERNIER DÉLAI : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 27 octobre 2025 sous peine d'amende de 35 euros.**

#### Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 11 octobre 2025

91% de retour de feuille de critérium / 91 % de retour de feuille d'effectif

D1

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille de critérium et feuille d'effectif)

D2/D3

- AIX FC 5 (feuille d'effectif)

- JS CHAMBÉRY (feuille d'effectif)

- US MODANE 1 (feuille d'effectif)

- FC DES BAUGES 1 (feuille d'effectif)

- US GRIGNON 1 et 2 (feuille d'effectif)

**Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 27 octobre 2025 sous peine d'amende de 35 euros.**



**U9** Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 27 octobre 2025

Les 2 prochaines journées du samedi 8 et 15 novembre 2025 sont sur le FAL.

**ATTENTION** des modifications ont été apportés sur certains sites sur les 2 journées.

**U6/U7** Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 27 octobre 2025

Le calendrier de la pratique des U6/U7 a été actualisé via le F.A.L. :

- Samedi 08 novembre : FESTIFOOT U7 (sans le Défi Foot)
- **Samedi 15 novembre : FESTIFFOT U6 (sans le Défi Foot)**
- Samedi 22 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7 (avec le Défi Foot)
- **Samedi 29 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U6 (avec le Défi Foot)**
- Samedi 06 décembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7 (avec le Défi Foot)

Tous les éléments (sites accueil, répartition des équipes et horaires de début de plateau) ont été intégrés dans l'interface du FAL.

A titre informatif, certaines **rencontres U13** ont été décalées à 15H00 d'office pour permettre l'accueil des plateaux :

Avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- **RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)**
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : [edouard.froger@savoie.fff.fr](mailto:edouard.froger@savoie.fff.fr)

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau**.

**Le défi technique « Golazo » est un incontournable du plateau.**

**JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS** : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE



### F.A.L. : Retour des documents officiels

**Journée du 11 octobre** : Feuilles de plateaux manquantes :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateaux
Journée 2 - 11/10/2025	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	ESZRRS - U.S. BRIGNON	X +
Journée 2 - 11/10/2025	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 2	ES2437 - ENT.S. DRUÛMETTAZ MOUKY	X +

**Journée du 11 octobre** : Feuilles d'effectifs manquantes U6/U7 :

USC AIGUEBELLE, CS BELLEY, JS CHAMBERIENNE, US MOTTERAINE, AS CUINES LA CHAMBRE

## COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

### Une arrivée dans la Commission des Jeunes

En ce début de saison, Bernard BERTHET intègre la Commission des Jeunes au District de Savoie de Football. Historiquement engagé et impliqué sur l'encadrement, l'organisation et la coordination des plateaux U6/U7 et U8/U9, il rejoint la Commission des Jeunes pour 3 missions bien définies :

- La réflexion sur la construction du calendrier annuel
- Le suivi des plateaux (participation, organisation, échanges téléphoniques post plateaux)
- L'évaluation des plateaux (observations sur l'organisation et le climat général)

Merci de lui réserver le meilleur des accueils. Il prendra contact avec vous lorsqu'il se déplacera au sein de votre club. Il peut être un soutien solide dans l'organisation et la gestion du plateau (gestion des temps de jeu et des rotations, veille sur les lois du jeu).

Dans le cadre de ses missions, il sera amené à vous contacter pour prendre des informations sur les plateaux que vous avez organisé (feedbacks, échanges constructifs, suivi de la pratique).

En vous souhaitant une bonne saison, Bernard se tiendra à votre disposition (aide et soutien aux clubs, suivi des pratiques du foot réduit).

**Les engagements sont clôturés depuis le dimanche 28 septembre dernier.**

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr) avec copie à [efroger@savoie.fff.fr](mailto:efroger@savoie.fff.fr)

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

**F.A.L. (accessible via Footclubs) :**

Il est nécessaire de posséder le profil « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

**Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :**

- Les équipes présentes



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€**

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35€**

**Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.**

**Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).**

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>





## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 27 octobre 2025

### COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

#### 1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M : 1<sup>er</sup> tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26. En plateaux

2<sup>ème</sup> tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26. En plateaux

3<sup>ème</sup> tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

U 15 M : 1<sup>er</sup> tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2<sup>ème</sup> tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3<sup>ème</sup> tour : Sam 14 ou Dim 15 Février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

U 17 M : 1<sup>er</sup> tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2<sup>ème</sup> tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3<sup>ème</sup> tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 22 février 26

U 20 M : 1<sup>er</sup> tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2<sup>ème</sup> tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3<sup>ème</sup> tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 22 février 26

Seniors M : 1<sup>er</sup> tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

2<sup>ème</sup> tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

3<sup>ème</sup> tour entre les 2 et 8 février 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

Finale le 22 février 2026

U 13 Féminins :

1<sup>er</sup> tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2<sup>ème</sup> tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3<sup>ème</sup> tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 1 mars 26



### U 15 Féminins :

- 1<sup>er</sup> tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26
- 2<sup>ème</sup> tour : Dim 25 janvier 26
- 3<sup>ème</sup> tour : Dim 8 février 26 (si besoin)
- 4<sup>ème</sup> tour : Dim 15 février 26
- Finale le dimanche 1 mars 26

### U 18 Féminins

- 1<sup>er</sup> tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26
- 2<sup>ème</sup> tour : Dim 25 janvier 26
- 3<sup>ème</sup> tour : Dim 8 février 26 (si besoin)
- 4<sup>ème</sup> tour : Dim 15 février 26
- Finale le dimanche 1 mars 26

### Seniors Féminins

- 1<sup>er</sup> tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
- 2<sup>ème</sup> tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
- 3<sup>ème</sup> tour : Sam 14 ou Dim 15\_ Février 26 2 poules de 3
- Finale le dimanche 1 mars 26

**Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition**

## 2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 10 joueurs

U 15 10 joueurs

U 17 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI. Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

Féminin U 13F 10 joueuses

U 15F 10 joueuses

U 18F 10 joueuses

Seniors F 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans **une autre** discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

## 3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1* 20	1*20	1*20	1*20	1*20	1*20
4	1*13	1*15	1*13	1*15	1*15	1*15
5	1*10	1*12	1*10	1*12	1*12	1*12
FINALE	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 \* 25+ Prolongations 2\*5 + 3 tirs aux buts\*

U 20 : 2 \* 25 + 3 tirs aux buts\*

U 17 : 2 \* 25 + 3 tirs aux buts\*



# Foot SAVOIE



## PV N° 741 du 29 octobre 2025

- \* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculins, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

### **4- Inscriptions :**

Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 09 novembre 25.

En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

### **5-Équipement obligatoire :**

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

Chasubles pour les remplaçants.

Licences sur Foot compagnon ou listing avec photos si pas de FMI.

Protège- tibias.

Chaussures adaptées au futsal.

Shorts/chaussettes identiques.

Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

Trousse pharmacie.

Ballon spécifique futsal (au moins 1)

### **6 Inscriptions reçues à ce jour**

#### **U 13 M**

GAPS

US CHARTREUSE GUIERS

#### **U 15 M**

GAPS

US CHARTREUSE GUIERS

#### **U 17 M**

GAPS

US CHARTREUSE GUIERS

#### **U 20 M**

GAPS

#### **SENIORS M**

CBF 2

CHARTREUSE GUIERS

FBU

THONON

FLAC 2

AFRO 2

AFK MONTMELIAN

ASF MOUTIERS

U O ALBERTVILLE

AS HAUTE COMBE SAVOIE

#### **U 13 F**

US CHARTREUSE GUIERS



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

**U 15 F**

GAPS

**U 18 F**

GAPS

**SENIORS F**

**CHAMPIONNAT INTER DISTRICT**

RENCONTRE REPROGRAMMEE ERREUR DE LA COMMISSION FUTSAL

**JOURNÉE 2**

SAMEDI 08 NOVEMBRE 2025 A 21H00

FUTSALBOURGET UNITED

GYMNASE MARLIOZ A AIX LES BAINS

CBF74 2

**JOURNÉE 3**

SAMEDI 20 DECEMBRE 2025 - 18H00

CBF74 2

GYMNASE BRIFFOD A BONNEVILLE

U.S. CHARTREUSE GUIERS

**JOURNÉE 4**

THONON AS Exempt

MERCREDI 29 OCTOBRE 2025 - 21H00

U.S. CHARTREUSE GUIERS

FORFAIT DU FBU

FUTSALBOURGET UNITED

3

0

VENDREDI 31 OCTOBRE 2025 - 21H30

FUTSAL LAC ANNECY 2

RENCONTRE REPORTEE A UNE DATE ULTERIEURE  
GYMNASE EN TRAVAUX ET AVERTI PAR LE CLUB ADVERSE

CBF74 2

**POULE D**

**JOURNÉE 4**

AFK MONTMELIAN Exempt

JEUDI 30 OCTOBRE 2025 - 21H15

A.S. FUTSAL MOUTIERS

GYMNASE A PERRIER A ST MARCEL

A. FUTSAL ROCHETTE O 2

DIMANCHE 02 NOVEMBRE 2025 - 17H00

U.O.A

GYMNASE MUNICIPAL A ALBERTVILLE

AS HTE COMBE SAVOIE



## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 27 octobre 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

### CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des Coupes de Savoie pour cette saison 2025-2026 aux dates suivantes :

Samedi 28 mars 2026 pour la Coupe U13 PITCH\*\*\*\*

Jeudi 14 mai 2026 pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 CREDIT AGRICOLE

Samedi 13 juin 2026 pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

**ENT VAL D'HYERES**

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimums.

**\*\*\*\* Pour la Coupe U13 PITCH le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8**

Les candidatures doivent être adressées à la commission des coupes ([district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr))  
**avant le 15 décembre 2025**

**Les décisions seront validées par le comité directeur courant janvier 2026**

### COUPE GAMBARDELLA

Les rencontres du 5<sup>-ème</sup> tour se dérouleront le  
**Samedi 8 novembre 2025**

**Félicitations au clubs savoyards encore qualifiés pour ce tour.**



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

## TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

### INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

#### **CORTADE - RAFFIN**

2<sup>-ème</sup> tour le mardi 11 novembre 2025 à 15h00

<https://savoie.fff.fr/competitions/>

#### **FEMININES A 8**

2<sup>-ème</sup> tour prévu au mois d'avril 2026

#### **U20 TRIQUET**

Prochain tour courant avril 2026

#### **U17 TRONCY**

Prochain tour courant avril 2026

**Les rencontres des équipes jouant la Coupe GAMBARDELLA seront reportées à une date ultérieure**

#### **U15 PILLET**

3<sup>ème</sup> tour le dimanche 8 mars 2026

#### **INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL**

**Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.**

**Merci dans informer la Commission des Coupes.**

***Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)***

***Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.***

***Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.***

***Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.***

***Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes***

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du club recevant fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A – B – C – D - E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>



## U13 PITCH

2<sup>ème</sup> tour le samedi 13 décembre 2025 à 14h00  
Le tirage est prévu courant novembre

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

## U13 PIGNIER

2<sup>ème</sup> tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

## U13 SERALINI

2<sup>ème</sup> tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

## U11 CREDIT AGRICOLE

2<sup>ème</sup> tour le samedi 7 mars 2026 à 10h00  
Le tirage est prévu courant février 2026

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

### **CORRECTION DES CLASSEMENTS À LA SUITE DES VERIFICATIONS DU CALCULS DE POINTS**

## U13 PIGNIER DU 18/10/25

A CHAMBERY SAVOIE FOOT :

- 1- CHAMBERY SAVOIE FOOT (Q) 16 Points
- 2- CHAMBÉRY SPORT 73 (Q) 9 Points
- 3- GJ UNION SPORTIVE CHAMBÉRY COGNIN 8 Points
- 4- FC MERCURY 4 Points
- 5- US MODANE 1 Point

A La Motte Servolex :

- 1- GJ LA SAVOYARDE (Q) 14 Points
- 2- US LA MOTTE SERVOLEX (Q) 10 Points Vainqueur aux pénalty 9-8 contre Ugine
- 3- AS UGINE 10 Points
- 4- FC SUD LAC 4 Points
- 5- CA YENNE 0 Point



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

## U11 CREDIT AGRICOLE DU 18/10/25

A La Motte Servolex :

- 1- US LA MOTTE SERVOLEX (Q) 14 Points
- 2- ES DRUMETTAZ MOUXY (Q) 10 Points Vainqueur aux pénalty 3-2 contre FC NIVOLET
- 3- FC NIVOLET 10 Points
- 4- FC HAUTE TARENTEISE 4 Points
- 5- AS NOVALAISE 0 Point

**AMENDES DE 35€ POUR FEUILLES DE PLATEAUX NON TRANSMISES**

## U11 CREDIT AGRICOLE DU 18/10/25

C.A. YENNOIS 1, A.S. MONT JOVET BOZEL 1, GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN 1,  
CHAMBERY SPORT 73 1, U.S. GRIGNON 1

## U13 PIGNIER DU 18/10/25

A.S. D'UGINE 1, C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE 1

## U13 SERALINI DU 18/10/25

U.S. DOMESSIN 1, A.S. MONT JOVET BOZEL 1, F.C. LA ROCHETTE 1

## PÉRÉQUATIONS

### Coupe TRIQUET – U20

#### Tour de cadrage – Samedi 18 octobre 2025

Nombre de rencontres :	1	Nombre de clubs :	2
Frais d'arbitrage :	64.40 €	Frais de déplacement :	38.00 €
<b>TOTAL Frais engagés :</b>	<b>102.40 €</b>		
<b>Soit par club :</b>	<b>51.20 €</b>		

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC CHAMBOTTE : 13.20 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

ES DRUMETTAZ MOUXY : 13.20 €



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

## Coupe U15 – Georges PILLET

### 2<sup>ème</sup> Tour – Dimanche 19 octobre 2025

Nombre de rencontres :	7	Nombre de clubs :	14
Frais d'arbitrage :	539.48 €	Frais de déplacements :	796.00 €
Total des frais engagés :	1 335.48 €	<b>Soit par club :</b>	<b>95.39 €</b>

#### Les clubs ci-dessous doivent au District

FC CHAMBOTTE :	22.69 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	45.09 €
CA MAURIENNE :	5.89 €
ENT VAL D'HYERES :	39.99 €
FC ST MICHEL (ENT FC MAURIENNE) :	5.89 €
US LA RAVOIRE :	17.59 €
SAINT PIERRE SPORT :	17.39 €
AIGUEBELLE (ENT BASSE MAURIENNE) :	5.39 €
CHAMBERY SAVOIE FOOT :	85.39 €

#### Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC HAUTE TARENTOISE :	8.88 €
FC MERCURY :	2.60 €
UO ALBERTVILLE :	64.61 €
G.A.P.S. :	124.61 €
GRPT LA SAVOYARDE :	44.61 €





## FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 27 octobre (ROSE) 2025

### COURRIERS RECU

Reçu :

Accord de FC HAUTE-TARENTEISE 2 / FC LA ROCHETTE les 2 clubs étant d'accord pour reporter le match au 8 mars 2026 la commission reprogramme ce match. Les 2 clubs peuvent jouer par anticipation s'ils le désirent.  
ET S-LE BOURGET DU LAC coordonnées coach féminines « la commission vous remercie. »

### CHAMPIONNAT

**Reprise le 9 novembre 2025**

SF-CŒUR DE SAVOIE / SP-SAINT REMY  
ENT-APCR-ESB / FC LA ROCHETTE  
FC-HAUTE-TARENTEISE 2 / ENTF- CHAUTAGNE  
US-DOMESSIN / JS-CHAMBERY  
**EXEMPT : USC-AIGUEBELLE**





## CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 27 octobre 2025

### Prochaines rencontres

Entre le 20 octobre et le 9 novembre

DRUMETTAZ 2 -YENNE 2

LE MONTCEL 1 – JS CHAMBERY 1

Entre le 9 novembre et le 30 novembre

FC BAUGES 2 – JS CHAMBERY 2

LE MONTCEL 1 – NOVALAISE 1

YENNE 1 – MARTHOD 1

Entre le 1 décembre et le 21 décembre

LE MONTCEL 2 – DRUMETTAZ 2

JS CHAMBERY 2 – YENNE 2





## COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 29 octobre 2025

**Contacts :**

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - [jtranchant@savoie.fff.fr](mailto:jtranchant@savoie.fff.fr)

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - [efroger@savoie.fff.fr](mailto:efroger@savoie.fff.fr)

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - [dbilliet@savoie.fff.fr](mailto:dbilliet@savoie.fff.fr)

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

**Membres de la Commission Technique :**

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LCONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

### NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

### Note aux clubs

**Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation**

**Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
  - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
  - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS**

**RAPPEL** : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



## FORMATIONS 2025 – 2026

**- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 18 octobre 2025 et mercredi 5 novembre 2025

**Lieu** : Stade André THUNOT - LESCHERAINES

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 12 (Candidat absent = Nom barré)

~~Nicolas GRANIER~~ (JS CHAMBERIENNE)

Ulysse PINCON - Jennifer ETIEN (CŒUR DE SAVOIE)

Jerome NEVEUX - Django RIONDET (FC CHAMBOTTE)

Thomas DUFFOURD (AS BARBERAZ)

JEANNETTE Damien (AS GENEVOIS 74)

~~Tomas HOWELLS~~ (FC BAUGES)

Gabriel CHABANOL - Corentin CHARLES - Mateo DI MASULLO (ST PIERRE SPORT)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 7 octobre 2025.**

**- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes**

**Dates** : samedi 1er novembre 2025 et mardi 11 novembre 2025

**Lieu** : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 14

Baptiste ORDONEZ - Lohan ROSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Maxime GRANGER - Vincent GRANGER (SAINT PIERRE SPORT)

Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Sebastien FERRE - Alain PAWELEC (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Mickael BOST - Arnaud MOREL (AS GENEVOIS 74)

Jerome RAMOS (FC LA SEMINE 74)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Tom VASSE (ES TARENTEISE)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 9 octobre 2025.**

**Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes**

**Dates** : mercredi 10 décembre 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

**Lieu** : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 16

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)



Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)  
Jordan GARDET - Julien PACCALET - WYTS Romain (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)  
Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)  
Ismail AHAMAD - Laurent FANCHIN (AIX FC)  
Baptiste CARNIS - Robin NANTET (AS UGINE)  
Dorian BODECHER (US PONTOISE)

**Candidats non prioritaires car hors département**

Eude SACCA (C.S. AMPHION PUBLIER)  
Alexis ROUX NADER (US VETRAZ MONTHOUX 74)

**- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes**

**Dates** : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

**Lieu** : Stade de la Grillette - MERCURY

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 7

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)  
Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)  
Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

**- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes**

**Dates** : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

**Lieu** : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 17

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)  
Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)  
Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)  
Django RIONDET - Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)  
CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)  
Aliya BOUNEHILAT - Jade VIALLET - Eliott LEMEUNIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)  
Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)  
Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)  
Illias MOUILLE (AS UGINE)  
Dorian BODECHER (US PONTOISE)  
Pierre MERCADAL (CŒUR DE SAVOIE)

**- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

**Lieu** : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 14

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)  
Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)  
Fabien FACHER - Mathieu KARAGUITCHEFF (AIX FC)  
Benoit MIELLET - (USC AIGUEBELLE)  
Mohamed ALTUNGOLLER (AS UGINE)  
Dorian BODECHER (US PONTOISE)  
MIGUET Gilles (AS NOVALAISE)

**Candidats non prioritaires car hors département**



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (C.S. AMPHION PUBLIER 74)  
Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA (ETS SEYNOD 74)  
Lucas BENOIT LIZON - Philippe NKO'O MEGA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)  
Jean François PORET (ETS CHILLY 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 120 €

## CERTIFICATIONS 2025 – 2026

**Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats**

Date : jeudi 6 novembre 2025

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Sébastien PUIPIER (ET S LE BOURGET DU LAC)

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Mohamed FEDALA (ROANNAIS FOOT 42)

**Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 7 octobre 2025.**

**Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats**

Date : mardi 25 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Tarik MASTOUR (AIX FC)

**Candidats non prioritaires car hors département**

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

**Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats**

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

**Candidat non prioritaire car hors département**

Djamel BOUNEB (FC MOIRANS 38)

**Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats**

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)





## COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 27 octobre 2025

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

### ÉVOCATIONS

**N° 11 :**

Match 53975660 : FC PONT / US LA RAVOIRE 2 Seniors D4 A du 18/10/2025.

**N° 12 :**

Match 55008373 : US LA RAVOIRE 1 / CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 U15 Coupe G. PILLET du 19/10/25.

### COURRIER

Courrier de l'ALBERTVILLE FOOTBALL 73 concernant la décision du dossier numéro 10 paru sur le PV n° 740 du 22 octobre 2025.

Réponse de la commission : Après lecture de votre courrier, la commission vous informe qu'elle n'a fait qu'appliquer l'article 187.2 des règlements généraux de la FFF.

### DÉCISIONS

**N° 11 :**

Match 53975660 : FC PONT / US LA RAVOIRE 2 Seniors D4 A du 18/10/2025

Évocation du club de l'US LA RAVOIRE sur la participation de plus de 2 joueurs mutés à la rencontre en rubrique.

La demande d'évocation est rejetée et transformée en réclamation d'après match.

Motif : critère invoqué non prévu par article 187.2 de la FFF.

Après étude du dossier, l'équipe du FC PONT est en conformité avec l'article 160 des règlements généraux de la FFF ainsi que vis à vis du statut de l'arbitrage.

**Par ces motifs, la Commission des Règlements :**

- Confirme le résultat acquis sur le terrain

- Résultat :

FC PONT : 3 buts 3 pts

LA RAVOIRE 2 : 2 buts 0 pt

- Transmet à la Commission compétente pour homologation



### **N° 12 :**

Match 55008373 US LA RAVOIRE 1 / CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 U15 Coupe du 19/10/25.

Évocation du club de l'US LA RAVOIRE aux motifs suivants :

- 1) plus de deux joueurs ayant disputé cinq matchs en équipe supérieure participent au match, celle-ci ne jouant pas ce jour.
- 2) au moins un joueur ayant disputé la dernière rencontre en équipe supérieure participe au match, celle-ci ne jouant pas ce jour.

La demande d'évocation est rejetée et transformée en réclamation d'après match.

Motif : critère invoqué non prévu par article 187.2 de la FFF.

**La décision paraîtra dans un prochain PV**





## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

**RESPECTONS NOS ARBITRES**  
*Sans arbitre pas de match*

Réunion CDA SAVOIE du 27 octobre 2025

### La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA), Evan BONTRON, Luc ALIX.

### **COURRIERS, MAILS**

#### **Mail, Courrier Arbitre**

- M. Adel ZERAIBI (CSF), complément de dossier arbitre (pièces administratives)
- M. Bastien SAGNIER (FC HAUTE TARENTOISE), dossier arbitre (pièces administratives)
- M. Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), justificatif d'indisponibilité
- M. Kamal AMLIL (TARENTOISE), Rapport sur fait de match du 26/10/25, D3 : PORT CROIX ROUGE / HFCC (pause d'apaisement)

#### **Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur**

- M. Evan BONTRON, observation de Melle Fatima EDDOUM (MERCURY), du 12/10/25
- M. Evan BONTRON, observation de M. Mustapha MBACKE (MONTMELIAN), du 19/10/25
- M. Evan BONTRON, observation de M. Baris TAYLAN (COGNIN), du 19/10/25

#### **Mail, Courrier Club :**

- Club de l'US CHARTREUSE GUIERS, information sur match à huis-clos et question sur les frais d'arbitrage,
- Club de ASSOCIATION FUTSAL K - PUC1 MONTMELIAN (Fiche de frais arbitres) match du 25/10/25,
- Club de US GRIGNON, rapport sur match du 28/09/25 (GRIGNON / LA BATHIE) transmis à la Commission Ethique et Incivilité,
- Club de COEUR DE SAVOIE FOOTBALL, rapport sur comportement d'arbitre du 19/10/25 Championnat Féminin

#### **Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :**

- M. Emmanuel BONTRON (Fiche de frais, Formation FUTSAL)
- Commission de Discipline : Décision du match en référence : 54151011

### **CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS**



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025



Après consultation des feuilles de match FMI

La Commission FMI

Demande aux arbitres de faire impérativement un imprime écran / photo des équipes transcrites sur la tablette pour le match.

Pour une retranscription des noms des joueurs et officiels sur une feuille de match papier

La raison majeure : **BUG INFORMATIQUE - FMI**

Certains matchs sont impossibles à consulter !

## RAPPEL, CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS



Après consultation des feuilles de match FMI

Il est constaté que certains matchs débutent sans transcription de noms de délégué

**SITUATION NON-REGLEMENTAIRE**

L'arbitre ne doit pas faire débuter la rencontre sans délégué de club

Rappel :

Match de Jeune = 1 Délégué

Match de Senior = 2 Délégués

En cas d'infraction à ce règlement, tout arbitre qui ne respectera pas cette procédure, Se verra sanctionné conformément au règlement intérieur de LA CDA de SAVOIE.

Clubs, Dirigeants, éducateurs,

Il y va également de votre responsabilité sur ce manquement (gestion de match)

## RAPPEL, CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS

Après consultation ou information sur l'application des feuilles de frais demandées par l'arbitre

Il se trouve que certains n'appliquent pas les bons barèmes, lorsqu'il y a plus de 100 kms

Donc, il est rappelé le mode de calcul suivant :

Si un arbitre a 120 kms de déplacement,

Le calcul à établir est le suivant

Tranche n°10 (de 91 à 100 kms = 70,20€) + Au-delà de 100 kms / 0,77€ par ou du Km

C'est-à-dire 85,60€

Pas 120 kms X 0,77€ = 92,40€



Nombre de Kms (via Foot2000):		KMS	MATCH :		CHAMBOTTE VS LA RAVOIRE			
Indemnités de déplacement: €			COUPE/CHAMP / CATEGORIE		U17 D1			
N°1	de 0 à 10 kms	19,30	N°2	de 11 à 20 kms	24,40	N°3	de 21 à 30 kms	30,50
N°4	de 31 à 40 kms	36,60	N°5	de 41 à 50 kms	41,70	N°6	de 51 à 60 kms	46,80
N°7	de 61 à 70 kms	51,40	N°8	de 71 à 80 kms	58,50	N°9	de 81 à 90 kms	63,10
N°10	de 91 à 100 kms	70,20	N°11	au-delà de 100 kms	0,77 €	Nombre de fois au delà : x 0,77 = €		

**Merci aux clubs de bien vérifier les sommes demandées par les arbitres.  
En cas d'infraction nous le signalez au plus vite.**

### INFORMATION AUX CLUBS - FIA SAVOIE



**A l'attention des Présidents de club et Stagiaires  
SESSION D'OCTOBRE 2025**

RESULTATS EXAMEN FONCTION ARBITRE  
Les candidats reçus sont :

Mr DECKER Yannick (ST PIERRE SPORT) Major session

Melle

TEIXEIRA Inés (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)

Mrs,

NDIAYE Jacques (F.C. DU NIVOLET)

BOUKHATEM Badii (F.C. DU NIVOLET)

MAURIZIO Milan (FC CHAMBOTTE)

BUISSON RAVE Lenny (FC CHAMBOTTE)

DUMONT Taho (U.S. LA MOTTE SERVOLEX)

RAMEAU Florentin (F.C. ST BALDOPH)

KADRI Iyed (U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE)

ANTUNES Ugo (CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL)

OLAGNON Arthur (ENT. VAL D'HYERES)

FOSSORIER Gwendal (FC CHAMBOTTE)

ZAROURI Safouhaine (F.C. DU NIVOLET)

#### Remerciements

*Les membres de la Commission des Arbitres, son Président.  
Remercient vivement la municipalité de la commune de VOGLANS  
Ainsi que le club de SUD LAC,  
Son Président M. Pascal ELHOMBRE  
Pour le prêt des installations sportives  
Lors de la session de formation initiale d'Arbitrage*



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

## Note aux clubs

*Félicitations à vos candidats,*

*Maintenant, la Commission des Arbitres, vous invite à faire les demandes de licence spécifique "ARBITRE", ceci le plus vite possible pour qu'ils puissent arbitrer et mettre à profit l'enseignement de la fonction "arbitre"*

## QUIZ COUPE DE France ARBITRES



-Madame Margot MAILLARD (FFF, Communication Direction de l'Arbitrage)  
La CF des Arbitres 2025-2026 : Quiz, arbitres qualifiés

### Félicitations à Mrs :

ACHALHI  
AVERTY  
BEKSAS  
BRIENNE  
LEFEBVRE  
MBACKE  
NGOM  
VAREILLE

MOHAMED  
FLORIAN  
AISSA  
THIERRY  
REMI  
MOUSTAPHA  
DJIGA  
JULIEN

J.S. CHAMBERIENNE  
CHALLES S.F.  
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL  
ETOILE SPORTIVE PAULHANAISE  
ASS SPORTIVE H/COMBE DE SAVOIE  
MONTMELIAN A.  
GRENOBLE FOOT 38  
U.S. LA MOTTE SERVOLEX

## FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

Examen Ligue  
Arbitrage



Note aux candidats inscrits (jeunes et seniors)

Le 1er rendez-vous au module de formation  
Aura lieu le vendredi 31 octobre 2025

## Préparation

A 18h00

Au

*District de Football de SAVOIE*

*90 rue Henri Oreiller*

*73000 CHAMBERY*

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :

M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72 , Mail : evan.bntn@icloud.com

M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com



### Candidatures retenues :

Melle Fatima EDDOUM (F.C MERCURY BELLE ETOILE)  
M. Mustapha M'BACKE (MONTMELIAN A.S)  
M. Baris TAYLAN (COGNIN.SP)  
M. Gabbin BARLET (U.S DOMESSIN)  
M. Engelo PAROLINI (F.C ST BALDOPH)

### RÉSULTATS EXAMEN FONCTION ARBITRE FIA AURA FÉMININE

Les candidates reçus sont :

Melles  
YAKIMOV Selina (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)  
DONNEAUD Aglae (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)  
SIMON Axelle (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)  
PALIQI Rozana (U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE)

### FORMATION GESTES QUI SAUVENT – CROIX ROUGE



### A L'ATTENTION DES ARBITRES

Les sessions de formation aux GESTES QUI SAUVENT seront organisées au siège du District de SAVOIE de Football à LA Maison des Sports

Vous allez être convoqués par groupe de 20 arbitres prochainement en novembre 2025

Les dates vont vous être communiquées au plus vite pour vous organiser à être présent.  
Elles se dérouleront soit le vendredi-soir ou samedi-matin (pour une durée de (2H30))

### DATES A RETENIR

**Saison : 2025/2026**

Lundi 03 novembre : Réunion CDA  
Lundi 10 novembre : Réunion CDA  
Jeudi 13 novembre : Réunion Plénière de CDA  
Lundi 17 novembre : Réunion CDA  
Lundi 24 novembre : Réunion CDA



**ARBITRAGE**  
**MEME PASSION**  
=  
**MEME ESPRIT SPORTIF**





## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 27 octobre 2025

**Présents** : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE.

**Présents non élus** : David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON.

### INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

### POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

***Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.***

Président de la Commission de Discipline,  
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline  
Pierrette CATANIA

### IMPORTANT

**La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.**

**Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.**

**IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.**



**IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.**

**IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.**

### POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

### POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 27 octobre 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
27/10/2025	D3	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	19/10/2025	Auto suffisant	20/10/2025
27/10/2025	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	19/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	D5	Joueur	CHALLES S.F.	19/10/2025	2 MF dont Auto	20/10/2025
27/10/2025	D4	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	18/10/2025	2 MF dont Auto	19/10/2025
27/10/2025	D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	19/10/2025	Auto suffisant	20/10/2025
27/10/2025	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	19/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	19/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	19/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	03/11/2025
27/10/2025	D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	19/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	20/09/2025	10 Matchs Fermes dont Auto	21/09/2025
27/10/2025	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	18/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	03/11/2025
27/10/2025	D4	Joueur	F.C. DU NIVOLET	12/10/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	13/10/2025
27/10/2025	D2	Joueur	F.C. LAISSAUD	19/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	COUPE R TRONCY U17	Joueur	F.C. ST BALDOPH	18/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	19/10/2025	Auto + 1 match avec sursis	20/10/2025
27/10/2025	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	19/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	19/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	03/11/2025



# Foot SAVOIE



PV N° 741 du 29 octobre 2025

27/10/2025	COUPE R TRONCY U17	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	18/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	03/11/2025
27/10/2025	COUPE R TRONCY U17	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	18/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	COUPE R TRONCY U17	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	18/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	19/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	COUPE G PILLET U15	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	19/10/2025	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	20/10/2025
27/10/2025	D3	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	19/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025
27/10/2025	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	19/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/11/2025



## ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Sommes dues au 29 octobre 2025
- Protocole Exclusions temporaires (carton blanc)
- Protocole Contestations du banc et exclusions temporaires du capitaine (carton blanc)
- Protocole Pauses d'apaisement (carton bleu)
- Programme formations CDOSS – 2<sup>ème</sup> semestre
- Formation Bénévoles PSA Savoie

